

Comme d'autres membres de cette Chambre, peut-être serai-je forcé de voter en faveur de la deuxième lecture, car une faible initiative hésitante est encore préférable peut-être à rien du tout. J'agirai ainsi, je l'espère, en tant que député responsable, représentant un secteur de la population canadienne, et je ne voudrais pas faire obstacle à cette faible initiative qui pourra aider le gouvernement actuel à commettre moins d'erreurs. Je suis sûr qu'elle ne l'aidera pas à accomplir des choses meilleures, mais elle pourra l'aider à commettre moins d'erreurs. Je tiens à souligner qu'en ce qui nous concerne il ne s'agit pas de planification dans aucun sens raisonnable du mot. Comme je l'ai déjà dit à deux reprises, je crois, ce genre de planification hétéroclite n'est qu'un indice que les honorables députés enfin comprennent qu'il faut faire quelque chose, mais il n'y a encore aucun indice que le gouvernement actuel se rende compte de ce qu'il convient de faire.

L'hon. W. G. Dinsdale (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, chaque fois qu'une mesure de l'importance et de la portée du bill dont la Chambre est présentement saisie retient l'attention des honorables députés, on a toujours tendance à la considérer en fonctions de sa capacité à résoudre tous les problèmes qui pèsent sur l'économie canadienne à l'heure actuelle. Cela est particulièrement vrai des partis ou des particuliers qui envisagent les questions économiques d'un point de vue doctrinaire. Il est vrai que le gouvernement estime que l'Office national de développement économique qu'envisage cette mesure constitue un progrès considérable et important, pour ce qui est d'assurer l'expansion constante de l'économie canadienne, mais nous ne le considérons pas comme étant la solution radicale de toutes nos difficultés. Nous le considérons plutôt comme un prolongement des programmes en vigueur depuis que le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir en 1957. Il ne s'agit pas du début d'une nouvelle ère. Il s'agit du prolongement d'un programme qui a été mis graduellement en vigueur sous l'égide du parti conservateur.

Cela étant dit, monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de féliciter le ministre des Finances d'avoir présenté cette mesure. Qu'il me soit permis également de rappeler à la Chambre qu'il n'est pas un converti de fraîche date à ce genre de planification. En écoutant les débats de la Chambre des communes, je constate qu'il est plutôt utile d'envisager les choses dans leur perspective historique. Je siége ici depuis 1951 et je constate que nous avons parfois tendance à avoir la mémoire courte. Sans perspective historique, il est impossible de

présenter l'état de la nation sous son vrai jour. Je me souviens que le ministre des Finances, quand il était dans l'opposition, préconisait précisément la création d'un office du genre de celui qu'il propose présentement en sa qualité de ministre de la Couronne. Je me souviens de cette époque-là, alors que les membres de l'opposition recommandaient la création d'un office de planification chargé d'établir une coordination et une collaboration plus étroites entre les divers secteurs de l'économie canadienne, et le gouvernement de l'époque rejetait cette proposition, car, comme nous l'entendions dire si fréquemment, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Permettez-moi de répéter que ce qui s'est passé est le prolongement d'un programme quinquennal lancé par le gouvernement dès 1957. Des changements à cet égard s'imposaient depuis longtemps, vu que notre attitude à l'égard des affaires économiques au Canada s'était encroûtée dans la routine, comme en témoigne l'attitude du gouvernement précédent en ce qui concerne tout changement dans l'industrie agricole, notamment. Je me souviens d'avoir entendu le ministre de l'Agriculture de l'époque dire que même si l'économie agricole traversait une période difficile, ce n'était qu'une phase passagère et qu'avec le temps tout s'arrangerait. En fait, je suis devenu membre de la Chambre des communes, en 1951, par suite des protestations des agriculteurs contre cette période.

Dans le domaine industriel, personne ne voulait voir les problèmes. L'économie gardait sa productivité du temps de guerre. L'activité industrielle se concentrait dans une région restreinte du pays. L'équipement était suranné et l'industrie ne pouvait plus soutenir la concurrence, car sa grande expansion était née de la guerre et les entreprises n'étaient plus adaptées aux réalités de l'heure.

J'ai quitté le domaine de l'instruction publique pour devenir député et quand j'ai voulu introduire à la Chambre le sujet de la crise de l'instruction, l'état d'esprit était tel que tout débat était impossible, car en vertu de la constitution l'instruction publique relevait des provinces. Ce n'est qu'en 1957 que nous nous sommes rendu compte qu'il existait une crise de l'instruction; c'était l'époque du premier spoutnik. Je cite 1957 sans arrière-pensées politiques. C'est pure coïncidence que le parti conservateur soit arrivé au pouvoir cette année-là.

Une voix: Heureusement!

L'hon. M. Dinsdale: Oui, heureusement. Il a fallu le premier spoutnik pour nous faire prendre conscience de la crise qui régnait dans le domaine de l'instruction publique. Depuis lors,